

ATELIERS



**OUVRIR L'ÉCOLE
AUX PARENTS
POUR LA RÉUSSITE
DES ENFANTS**

Guide pédagogique

DOMINIQUE LEVET



Guide pédagogique

DOMINIQUE LEVET

Après l'édition - la première il y a plus d'une dizaine d'années, la seconde actualisée en 2020 - des référentiels des ateliers Ouvrir l'Ecole Pour la Réussite des Enfants (OEPRE) pour le 1^{er} et le 2nd degré qui proposent une démarche, des activités et des outils en pédagogie différenciée pour les parents d'élèves participants, il paraissait important de réaliser un guide pédagogique pour les intervenants des ateliers, professeurs et formateurs linguistiques.

Après plus de quinze années d'existence, les ateliers OEPRE ont pris leur place pleine et entière dans le paysage de l'éducation nationale, une place qui semble maintenant pérenne, utile et indispensable. Pour accompagner et renforcer ce dispositif et également répondre aux demandes répétées du terrain, ce guide souhaite préciser les contenus attendus et proposer des pistes pédagogiques pour les animateurs d'OEPRE.

Dix thématiques sont apparues essentielles compte tenu des remontées et des questionnements récurrents soulevés lors de rencontres académiques, interacadémiques et nationales. Les réponses proposées ici ne sont pas exhaustives - d'autres pourront de toute évidence s'y ajouter - mais l'utilité de ce guide se justifie au regard des enseignants et formateurs chaque année plus nombreux qui rejoignent l'aventure OEPRE. L'ambition demeure de professionnaliser nos animateurs et de renforcer la qualité des contenus pédagogiques, ou peut-être devrions-nous plutôt dire andragogiques, de nos ateliers pour adultes.

Dominique Levet

Automne 2024

sommaire

1 Mobiliser pour le recrutement des parents 4

2 Construire une programmation annuelle 6

3 Animer un atelier 8

4 Gérer l'hétérogénéité linguistique des parents 10

5 Encourager la communication des parents avec l'école 12

6 Expliciter le rôle de parent d'élève 14

7 Aborder les valeurs républicaines 16

8 Organiser la visite de professionnels 18

9 S'appuyer sur les langues premières 20

10 Sortir de l'atelier 22

Mobiliser pour le recrutement des parents

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- › Construire une véritable mobilisation autour de l'atelier
- › Communiquer dans et hors de l'école sur son ouverture
- › Permettre une participation élevée tout au long de l'année scolaire

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Contrairement aux élèves que nous n'avons pas à rechercher compte tenu du principe de scolarisation obligatoire, il revient à l'école, le collège ou le lycée qui ouvre un atelier d'identifier et de recruter les parents, ce qui diffère des pratiques habituelles de l'Éducation nationale. L'ouverture d'un atelier pour parents étrangers oblige les équipes de direction à penser les pratiques de communication qu'elles doivent mettre en place. Ceci appelle une réflexion sur la place du parent, sur son rôle de partenaire indispensable de l'école et sur la coéducation, particulièrement pour ceux qui en sont le plus éloignés.

La première communication active à mettre en place se situe donc au sein de l'école ou de l'établissement où se déroule l'atelier. Tous les acteurs de l'institution, au-delà de ses animateurs directs, doivent être mobilisés pour garantir des inscriptions nombreuses. Directions, professeurs, infirmières, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), gardiens, animateurs, assistants d'éducation (AED), assistants pédagogiques, Conseillers Principaux d'Éducation (CPE), psychologues de l'éducation nationale, assistantes sociales...

Le recrutement des futurs participants aux ateliers - en amont de leur ouverture - est une des clefs de leur réussite. OEPRE, nouvelle offre essentielle de l'école, est l'affaire de tous.

La participation régulière de douze à quinze parents tout au long de l'année peut être amenée à baisser, certains entrant dans un emploi à temps partiel sur les créneaux des séances devant quitter l'atelier ou ayant des priorités comme la garde d'un enfant en bas âge ou d'autres activités. Des parents d'élèves étrangers d'écoles ou de collèges environnants qui ne disposent pas eux-mêmes d'ateliers OEPRE peuvent se porter volontaires. On peut enregistrer de nouveaux inscrits pendant tout le déroulement de l'année scolaire et les parents ont la possibilité de poursuivre au-delà de leur première année de participation.

Le temps dévolu à l'atelier étant le plus souvent de quatre heures hebdomadaires, une fréquentation soutenue des parents requiert la régularité des intervenants ainsi que des contenus pédagogiques qui concernent et fassent progresser les participants dans les objectifs annoncés de l'atelier.

VRAI OU FAUX ?



1. Un parent étranger ne peut pas participer à l'atelier d'une école proche quand l'école de son enfant n'en propose pas.
2. On ne peut pas participer à l'atelier deux années scolaires de suite.
3. Un atelier OEPRE peut accueillir chaque semaine de douze à quinze parents.
4. C'est la direction d'une école, d'un collège ou d'un lycée qui organise la communication pour recruter les parents qui vont participer à l'atelier.
5. Des parents d'élèves étrangers proposés par des responsables de maisons de quartier et d'associations de proximité n'ont pas le droit de s'inscrire à OEPRE.

Quelques conseils

1. Réaliser un texte simple illustré - de type visuel agrandissable en affiche - avec le logo de l'école ou de l'établissement, les objectifs simples de l'atelier, jours, horaires et téléphone pour s'inscrire, à coller dans les carnets de liaison des élèves, doublé d'un SMS à tous les parents pour les informer de l'ouverture d'OEPRE.
2. Annoncer la date de démarrage et les horaires de l'atelier sur le site Internet de l'école.
3. Susciter des articles dans la presse municipale.
4. Présenter l'atelier lors des journées de rentrée avec les professeurs, distribution de flyers présentant l'atelier et ses horaires à la sortie des cours et, si OEPRE existait l'année précédente, solliciter les parents qui y participaient et les associer à la communication.
5. Mobiliser à chaque période charnière de la vie scolaire : rencontres parents-enseignants, remises des bulletins et des évaluations scolaires, fêtes des écoles, journées des langues, événements culturels...
6. Organiser une présentation spécifique en Cités Educatives si l'école ou l'établissement où se déroule l'atelier en fait partie.
7. Informer les partenaires de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) des jours et horaires des ateliers et les inviter à une présentation des contenus du Contrat d'Intégration Républicaine.
8. Communiquer sur l'atelier auprès des services municipaux - Education, Politique de la Ville, des référents Programme de Réussite Educative (PRE), Contrat Cohésion Sociale, des assistantes sociales de secteur, des référents du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) et du Réseau d'Ecoute, d'Aide et d'Appui aux Parents (REAAP) de la Caisse d'Allocations Familiales (branche Familles), des directions de structures de proximité comme les maisons de quartier, associations,

PROPOSITION PÉDAGOGIQUE :

Le visuel de l'atelier



Visuel ministériel OEPRE proposé en plusieurs langues - Eduscol

centres sociaux ou socioculturels et également auprès de partenaires qui mettent en place des actions de soutien scolaire.

9. Solliciter auprès des collègues professeurs des noms de parents d'élèves étrangers déjà connus pour qui l'atelier semblerait utile pour diverses raisons - arrivées récentes sur le territoire,

méconnaissance de la scolarité en France, volonté de s'engager dans la vie de l'école ou de l'établissement - et contacter ces parents pour les inviter à venir participer à une séance de l'atelier, voire davantage...

Construire une programmation annuelle

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- › Organiser les contenus pédagogiques
- › Identifier les besoins et attentes des parents sur la scolarisation de leurs enfants
- › Sélectionner les connaissances et compétences à transmettre

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'atelier OEPRE a pour principal objectif la transmission de compétences indispensables au rôle de parent d'élève auxquelles s'ajoutent la connaissance des valeurs républicaines et une amélioration de la langue française. Ses contenus pédagogiques vont permettre de faire découvrir aux participants l'année scolaire vécue par leur enfant. Une programmation structurée prenant en compte leurs besoins d'information sur le système scolaire français est essentielle pour les accompagner dans le rôle que l'école attend d'eux. Les thèmes abordés doivent répondre à leurs attentes, leurs besoins et encourager leur participation régulière à l'atelier.

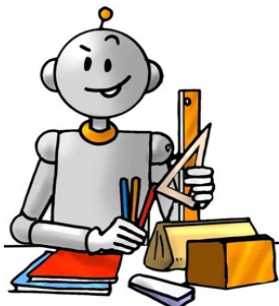
Au fil de l'année scolaire, les parents vont découvrir les codes de l'école, comprendre un emploi du temps,

décoder une évaluation ou un bulletin trimestriel, connaître les contenus des programmes et les filières scolaires, s'informer sur les aides sociales de l'école ou de l'établissement scolaire. Cet accompagnement favorisera la réussite scolaire de leurs enfants.

Ces connaissances et compétences à transmettre sont à intégrer dans la programmation indispensable d'un atelier.

OEPRE se déroulant systématiquement au sein d'écoles, de collèges et de lycées, les programmations pédagogiques doivent exploiter la richesse des outils, des acteurs et des situations authentiques qui leur sont offertes.

VRAI OU FAUX ?



1. Une programmation pédagogique pour un atelier n'est pas souhaitable car la régularité de la participation des parents aux ateliers reste très aléatoire.
2. Proposer aux parents d'élèves des cours basiques de français sur les formes interrogative, négative, les conjugaisons... peut constituer une programmation cohérente pour un atelier OEPRE.
3. Quatre heures hebdomadaires d'atelier, de 60 à 120 heures dans l'année, permettent d'organiser une programmation structurée et de

transmettre l'essentiel de ce que les parents doivent connaître et comprendre de l'école de leur enfant.

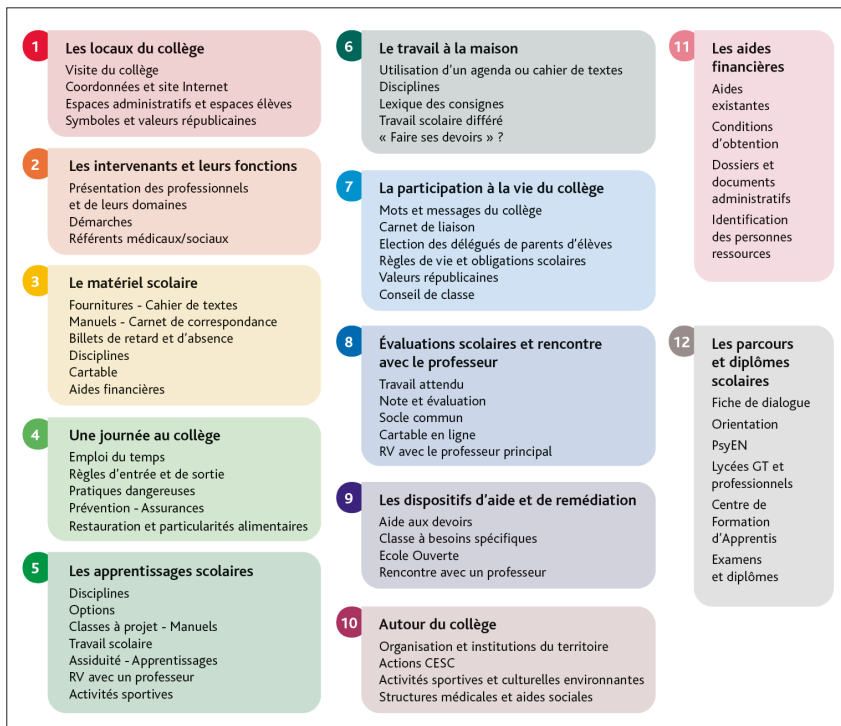
4. Une programmation OEPRE doit répartir équitablement les trois objectifs officiels de l'atelier : « l'acquisition du français - comprendre, écrire lire et écrire, la connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française, et la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents ».

Quelques conseils

- Partir des événements et des documents et démarches authentiques qui rythment l'année : pièces administratives à fournir, dossier médical, fonctionnement des carnets de correspondance, de liaison..., gestion des absences éventuelles, demandes de bourse, accès à Pronote, devoirs scolaires, élections de parents d'élèves, contenus disciplinaires... pour construire une programmation pour l'atelier.
- Préparer des séances de jeux de rôle interactifs à intégrer dans une programmation - parent reçu par le professeur de son enfant, l'assistante sociale ou le psychologue de l'Education nationale sur des sujets comme les résultats scolaires, une demande de renseignements pour constituer un dossier ou sur l'orientation vers le lycée - avec des questions et réponses à préparer et répéter.
- Aborder certains thèmes comme le décodage d'évaluations ou de bulletins scolaires, des offres de remédiation spécifique... à plusieurs reprises dans l'année. Des activités différentes et progressives sur ces sujets sont proposées pour les approfondir tout en incluant de nouveaux participants.
- Envisager l'organisation de visites de professionnels, directrice, infirmière, Conseiller Principal d'Education, assistante sociale, représentant de parents d'élèves, Psychologue de l'éducation nationale... - mais également référent municipal ou de structures de proximité, association, maison de quartier, centre socio-culturel... pour répondre aux interrogations des parents, leur apporter des informations précises sur une fonction, un lieu, et leur permettre de communiquer avec des référents identifiés qu'ils pourront recontacter ensuite de manière autonome si besoin. L'atelier est un lieu sécurisant qui encourage leur prise de parole.
- Ne pas anticiper le volume horaire précis à consacrer à chaque thématique de la programmation car il dépend du niveau linguistique en français des parents et de leurs connaissances relatives à la scolarité.

PROPOSITION PÉDAGOGIQUE :

Une programmation annuelle



Marie LAPARADE-Dominique LEVET/
Référentiel OEPRE 2nd degré - 2020
Progression, programmation et
contenus - CAFOC Créteil - Eduscol

OBJECTIFS
PÉDAGOGIQUES

- › Enrichir les techniques d'animation des ateliers pour adultes
- › Favoriser la participation orale des participants
- › Restreindre les postures descendantes dans l'animation d'un atelier

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'animateur d'un atelier - professeur ou formateur - transmet aux parents d'élèves des informations sur la scolarité et propose des activités qui vont leur permettre de découvrir et de s'approprier ces connaissances. L'objectif général de ce type d'atelier est de faire gagner de l'autonomie à chaque adulte étranger participant et de lui permettre de jouer le rôle social que l'institution attend de lui - celui de parent d'élève pour OEPRE.

La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents représente l'objectif central de l'atelier OEPRE. Les thématiques proposées sont centrées sur la vie scolaire de l'école pour les ateliers implantés dans le 1er degré, des collèges et lycées pour ceux du 2nd degré. L'amélioration de la langue française des parents d'élèves constitue un objectif d'OEPRE mais les cours de grammaire sont vivement déconseillés. Des points ponctuels concernant l'ordre des mots, le genre, la marque du pluriel, les déterminants, la prononciation... pour expliquer les formes correctes sont proposés dans le contexte de l'activité. De même, il n'est pas attendu de «cours» spécifiques sur les valeurs républicaines, autre objectif d'OEPRE. Le professeur-formateur - au travers des contenus des séances et séquences sur la scolarité - présente ces valeurs comme la liberté d'opinion et de vote, l'égalité entre femmes et

hommes, la laïcité, la fraternité du vivre ensemble, la gratuité de l'enseignement... dans le cadre des activités. Il s'agit de présenter leur mise en œuvre dans la société française et non de procéder à des cours d'histoire sur la République ou la laïcité.

A une posture descendante que l'on observe encore parfois, on préférera celle de passeur de connaissances, favorisant la prise de parole et sa circulation parmi les participants et permettant les progrès en français, à l'oral comme à l'écrit. Le temps de parole de l'intervenant dans une séance demeure encore fréquemment plus conséquent que celui des parents. Les progrès de ces derniers restent corrélés à l'espace qui leur est laissé pour participer activement et s'exprimer à l'oral. Il est nécessaire de veiller à rendre cette prise de parole possible.

L'hétérogénéité des niveaux des participants en français rend plus complexe l'animation et la mise au travail, à l'oral comme à l'écrit. La différenciation des questionnements et supports proposés est souhaitable pour permettre à tous d'entrer dans ces apprentissages. Pour faciliter la gestion de cette hétérogénéité, les deux référentiels réalisés par le CAFOC de l'Académie de Créteil - accessibles sur Eduscol - proposent des contenus adaptés (voir ci-contre).

VRAI OU FAUX ?



1. OEPRE peut être un cours de français langue maternelle ou de français langue étrangère.
2. L'intervenant présente les contenus de l'école et les participants doivent essentiellement écouter et prendre des notes.
3. Le professeur/formateur propose une animation frontale dans son atelier - le positionnement des tables en U ou en îlots est interdit.
4. Le professeur/formateur divise les participants des ateliers en groupes de niveaux de langue visés - A1.1, A1, A2, B1...
5. On ne doit jamais faire référence ni se servir des langues premières des participants pendant les séances.
6. Chaque objectif officiel d'OEPRE - codes et contenus de l'école, langue française et valeurs républicaines - est abordé et travaillé séparément.

Quelques conseils

1. Débuter une séance par quelques échanges sur la vie de l'école et son actualité, la vie du quartier, des informations et des événements locaux...
2. Utiliser des documents authentiques de l'école - emploi du temps, message dans le carnet de liaison ou de correspondance, évaluation ou bulletin trimestriel/semestriel... pour introduire le thème principal abordé.
3. Différencier les questionnements qui vont susciter la prise de parole des parents. *Connaissez-vous ce document, ce carnet..., vous l'a-t-on présenté dans l'école ou l'établissement, comment s'appelle-t-il dans votre langue... ?*
4. S'appuyer sur les connaissances des parents sur le thème choisi pour les faire communiquer oralement.
5. Varier les activités avec des jeux qui permettent les échanges et la participation orale comme la pratique théâtrale qui renforce la cohésion du groupe, la dynamique collective et fait travailler la respiration, l'articulation, la prosodie...
6. Favoriser les changements de rythme de travail : activités en binômes, recherches en petits groupes, travail en grand groupe, production individuelle...

PROPOSITION PÉDAGOGIQUE :

L'organisation du temps scolaire et periscolaire

SÉANCE 1 OBJECTIFS, ACTIVITÉS ET DÉROULEMENT

1/ CONNAÎTRE L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Supports et matériel :
emploi du temps

Entrée par un questionnement.

Activités collectives. A partir de quel âge l'école est-elle obligatoire ? Comment se passe une journée à l'école de votre enfant ? Est-elle organisée de la même manière en maternelle, en élémentaire, au collège ? Quelles différences connaissez-vous ? Les informations collectées sont reprises et notées au tableau dans trois colonnes : maternelle, élémentaire, collège. L'intervenant complète en précisant les horaires, le type d'activités, leur durée...

Activités en petits groupes. Les parents reconstituent globalement une journée pour chaque groupe scolaire et soulignent les différences.

Observation d'un emploi du temps de classe élémentaire (FICHE 4/D).

Activités en binômes (DE + DO). Les DE avec l'aide des DO repèrent les heures d'entrée et de sortie de l'école, les horaires de la cantine, des récréations. Les parents des groupes

intermédiaires et confirmés expliquent plus précisément l'organisation du temps de travail, en repérant les noms des disciplines travaillées dans la journée.

2/ CONNAÎTRE L'ORGANISATION DU TEMPS PÉRISCOLAIRE

Supports et matériel :
emploi du temps vierge, étiquettes de noms d'activités, photos de la cantine

Entrée par un questionnement.

Quelles activités sont proposées avant ou après les cours ? Vos enfants vont-ils à l'accueil matinal, à l'étude, aux Activités Pédagogiques Complémentaires, au centre de loisirs ou à l'étude dirigée ? Quelles sont les différences entre ces propositions ? Au près de qui faut-il effectuer l'inscription ?

L'intervenant complète et présente le fonctionnement des différentes offres.

Observation d'un emploi du temps vierge avec des étiquettes portant le lieu des activités (FICHE 4/E).

Activités en petits groupes. Les parents repèrent les cinq différents lieux d'activités

possibles. Ils décrivent les modalités de fonctionnement de chacune de ces activités. Ils reconstituent l'horaire complet de chaque discipline.

Chaque parent raconte oralement son organisation : accueil matinal ou non, études dirigées, centre de loisirs.

Observation des photos de la cantine. Entrée par un questionnement.

Activités collectives. Avez-vous des enfants qui mangent à la cantine ? Quels en sont les horaires ? Combien de temps les enfants ont-ils pour déjeuner ? Comment se passent les repas ? Comment est organisé le réfectoire : self-service, accès avec une carte, surveillance... ? Les plats sont-ils préparés sur place ? Comment s'appelle un élève qui mange à la cantine, un élève qui n'y mange pas ? L'intervenant explicite les termes de demi-pensionnaire et externe.

Visite de la cantine et rencontre avec le cuisinier et le personnel.

Les parents interrogent les différents interlocuteurs. Au retour de la visite, le groupe récapitule les informations collectées.

Marie LAPARADE-Dominique LEVET/Référentiel
OEPRE 1er degré - 2020
Séquence 4/Une journée à l'école - Fiche C -
Séance 1 - CAFOC Créteil - Eduscol

Gérer l'hétérogénéité linguistique des parents

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- › Faciliter la prise en charge de l'hétérogénéité en français du public accueilli
- › Faire progresser chaque participant, quel que soit son niveau de français
- › Intégrer de nouveaux parents tout au long de l'année scolaire

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les ateliers OEPRE ont la particularité d'être constitué de participants réunis par un besoin commun - celui de mieux comprendre le fonctionnement de l'école - plutôt que par niveau linguistique. Certains ont été scolarisés, d'autres peu, tous possèdent des compétences différentes qui leur permettent de travailler ensemble et d'adhérer aux contenus thématiques proposés. A partir de ce constat, des solutions peuvent être trouvées pour gérer au mieux les difficultés liées à l'hétérogénéité.

Les contenus proposés dans les ateliers doivent s'appuyer sur une démarche méthodologique actionnelle dans laquelle chaque participant est observateur et acteur dans un environnement précis, ici celui de l'école. L'entrée linguistique repose sur l'acquisition de compétences du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, dans les situations de communication contextualisées de l'école, du collège et du lycée et non sur un travail

structurel de la langue. Quels que soient les niveaux de langue présents dans l'atelier - le plus souvent A1.1, A1 et A2 - tous les participants travaillent des compétences pour appréhender au mieux les situations de communication qu'ils vont rencontrer. Chacun progresse à son rythme et trouve des réponses à ses besoins langagiers.

Cette pédagogie active qui s'appuie sur les compétences permet de répondre aux besoins immédiats du participant et donc d'ancrer plus solidement son apprentissage. Elle facilite également l'accueil de nouveaux parents tout au long de l'année scolaire.

L'interaction orale entre participants de niveaux linguistiques différents n'empêche pas les apprentissages linguistiques mais facilite la prise de parole des participants les plus débutants.

VRAI OU FAUX ?



1. Chaque atelier réunit des parents de même niveau linguistique - un atelier pour les A1, un autre pour les A2, un pour ceux qui ne lisent ni n'écrivent, avec pour chacun des activités différentes sans rapport entre elles.
2. Un parent conserve le même niveau linguistique tout au long de l'année.
3. Un atelier regroupe des parents de niveaux linguistiques différents, à l'écrit comme à l'oral.
4. L'intervenant doit proposer aux participants des cours classiques d'apprentissage de la langue française.

Quelques conseils

1. Varier les modalités d'animation en alternant des activités en binômes, petits et grands groupes.
2. Pour faciliter l'animation et la constitution de groupes, reprendre la classification habituelle - débutant à l'oral/débutant à l'écrit - intermédiaires - confirmé.
3. Alternier la composition des groupes constitués : faire travailler parfois les parents en petits groupes de même niveau linguistique et proposer des activités développant des compétences différentes (orales avec certains tandis que d'autres ont une activité d'écrit), des activités communes avec des consignes différenciées en fonction des niveaux linguistiques de chacun... A d'autres moments, réunir les participants en petits groupes mélangeant les niveaux linguistiques, proposer des activités communes, mais s'appuyer sur les compétences complémentaires des participants pour qu'ils s'entraident (une personne sachant lire mais plus débutante à l'oral et une personne non-lectrice mais maîtrisant l'oral pourront travailler ensemble pour réaliser leur tâche). Ce type d'activité valorise les parents les plus débutants linguistiquement et les moins scolarisés antérieurement.
4. Dans l'atelier, éviter l'organisation frontale de l'atelier et privilégier les îlots très facilitant pour gérer l'hétérogénéité des niveaux en français. La constitution d'espaces multiples facilite la mise en activité, l'entraide entre plus performants et plus débutants et permet de communiquer plus facilement malgré la barrière des langues premières différentes. L'atelier est un lieu d'apprentissage qui s'appuie sur une dynamique de groupe, un travail collaboratif et une relation interactive.

PROPOSITION PÉDAGOGIQUE :

La prise de rendez-vous avec le professeur

PRENDRE RENDEZ-VOUS ORALEMENT

● Débutants

●● Intermédiaires

●●● Confirmés

Élaborer collectivement le dialogue d'une prise de rendez-vous avec les parents de l'atelier ; puis l'enregistrer.

- ▶ PARENT : « Bonjour, Madame. Je suis la maman de Je voudrais parler des résultats de ma fille.
- ▶ PROFESSEUR : Je ne peux pas aujourd'hui. Êtes-vous disponible demain à 16 heures ?
- ▶ PARENT : Non, je ne peux pas demain. Je préférerais vendredi.
- ▶ PROFESSEUR : C'est d'accord, à vendredi 16 heures. Au revoir, Madame.
- ▶ PARENT : Au revoir. »

Réécouter l'enregistrement. Jeu de rôles en binômes. Proposer des variantes.

● Débutants à l'oral (DO)

Reprendre le canevas du dialogue.

● Débutants à l'écrit (DE)

Proposer des variantes dans les réponses du professeur.

●● Intermédiaires

Les différents dialogues peuvent être enregistrés et corrigés par le groupe.

●●● Confirmés

PRENDRE RENDEZ-VOUS PAR ÉCRIT

Donner un message rédigé simple de demande de rendez-vous à tous les parents, excepté aux débutants à l'écrit qui auront eux une version en puzzle (mots ou bouts de phrases découpés sous forme d'étiquettes).

● Débutants à l'oral (DO)

Recopiez le mot après l'avoir lu à haute voix.

●●● Confirmés

Rédigez une variante du message en changeant le motif de la demande.

● Débutants à l'écrit (DE)

Reconstituez le message avec les étiquettes.

●● Intermédiaires

●●● Confirmés

● Débutants

Notez un rendez-vous fictif sur un agenda.

●● Intermédiaires

●●● Confirmés

●● Intermédiaires

Après avoir lu plusieurs fois le mot, réécrivez-le de mémoire.

●●● Confirmés

Marie LAPARADE-Dominique
LEVEY/Référentiel OEPRE 1er
degré - 2020
Séquence 9 : Les dispositifs
d'aide et de remédiation -
Exercice - CAFOC Crétail
- Eduscol

Encourager la communication des parents avec l'école

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- › Familiariser les parents avec les outils de communication classiques de l'école
- › Accompagner l'engagement dans la parentalité scolaire
- › Initier les participants aux nouveaux outils numériques proposés par l'école

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La communication entre l'école et le parent d'élève ne se met pas en place de manière automatique, elle est à construire avec la direction et le professeur de son enfant à l'école, avec le chef d'établissement, le CPE et le professeur principal au collège et au lycée. Le parent étranger n'a pas forcément connaissance de cette organisation d'autant que la barrière de la langue peut éventuellement l'empêcher de formuler des demandes d'information pourtant légitimes.

L'utilisation des moyens de communication classiques - carnet de liaison, carnet de correspondance, agenda d'élève - se doit d'être habituelle dans les ateliers. Les informations basiques comme les rencontres parents-professeurs, les élections de délégués de parents

d'élèves, les annonces de sorties, les événements de l'école, les procédures d'absence ou de retard ne doivent plus avoir de secret pour nos participants. Numériquement, Pronote (voir ci-contre) qui réunit toutes les fonctions évoquées avec les outils papier et le Livret Scolaire Unique sont à encourager car pour certains parents d'élèves la fracture numérique demeure encore une réalité.

Le LSU propose des bilans périodiques - qui indiquent aux parents les principaux éléments sur lesquels les élèves sont évalués, les résultats de ces évaluations - et les attestations obtenues par leur enfant : *secourisme et premiers secours (PSC1), sécurité routière (ASSR 1 et 2), éducation à la route (AER), savoir-nager (ASSN)...*

VRAI OU FAUX ?



1. Les parents d'élèves ne peuvent pas rencontrer un professionnel d'une école ou d'un établissement sauf si celui-ci sollicite un rendez-vous.
2. On ne se préoccupe des résultats scolaires de ses enfants qu'à la fin de chaque trimestre, après la remise des évaluations ou des bulletins.
3. Un parent d'élève peut se rapprocher de l'école ou de l'établissement de ses enfants quand il le souhaite pour interroger les personnels sur un aspect particulier de la scolarité.
4. L'école ne propose pas d'outils numériques permettant de suivre la scolarité de son enfant à distance au moment que le parent choisirait.

Quelques conseils

1. Entraîner psychologiquement les participants à s'autoriser à avoir un entretien avec le professeur de son enfant dans une langue qui n'est pas la sienne et que l'on ne parle pas aisément.
2. Organiser des travaux d'écriture pour préparer les participants à prendre un rendez-vous avec le professeur de leur enfant : un message court pour une demande d'entretien avec des mots manquants à retrouver, des phrases simples habituelles pour proposer un rendez-vous - mais dont les mots ne sont pas segmentés, un texte composé de débuts de phrases à compléter, un mot bref avec certaines phrases adaptées et d'autres à écarter, un énoncé à dicter aux participants...
3. Présenter la procédure de prise de rendez-vous pour les remises individuelles de livrets d'évaluation ou de bulletins trimestriels ou semestriels spécifique à l'école, au collège ou lycée où se déroule l'atelier.
4. Rechercher en groupe les sujets des questions que l'on va souhaiter poser au professeur lors la remise des évaluations de son enfant et les aborder en groupe pour les banaliser.
5. Réviser le vocabulaire spécifique employé habituellement lors de ces échanges entre parents et enseignants : *effort, bavardage, moyen, capacité, difficulté, attention, décrochage, régulier, résultats, encourageant...*
6. Enregistrer avec des téléphones portables ces simulations d'entretien joués oralement pour pouvoir les retravailler collectivement dans l'atelier.
7. Organiser des séances d'initiation aux outils électroniques - téléphones ou ordinateurs - pour des parents débutants (cf : Pas à pas numérique : Initiation à l'informatique, Référentiel 2nd degré/Page 60) avant de pouvoir faire découvrir Pronote et le LSU.
8. Identifier le sujet d'une rencontre parents-professeurs proposée par l'école ou l'établissement scolaire à partir de mots authentiques des années scolaires antérieures.

PROPOSITION PÉDAGOGIQUE :

PAS à PAS
informatique

PRONOTE

ÉTAPE 2

A Entrez vos identifiant et mot de passe .

B Tapez sur la touche de votre clavier Entrée ou cliquez sur l'encadré Connexion ou Valider .

ÉTAPE 3

A Cliquez sur Notes pour voir les résultats de votre enfant.

B Cliquez sur :
Cahier de textes pour voir le travail à faire de votre enfant,
Compétences pour accéder aux évaluations et au livret de compétences,
Vie scolaire pour voir l'emploi du temps, les absences ou retards,
Communication pour consulter le calendrier des vacances scolaires...

Marie LAPARADE-Dominique LEVET/
 Référentiel OEPRE 2nd degré - 2020
 Séquence B : Évaluations et rencontre avec le professeur - Document E - CAFOC Créteil - Eduscol

Expliciter le rôle de parent d'élève

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- › Faire découvrir les contenus scolaires
- › Présenter l'organisation du travail scolaire demandé
- › Transmettre les codes du rôle de parent d'élève

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'implication des parents dans la vie scolaire de l'enfant est un facteur déterminant de réussite. Le code de l'éducation de 2013 stipule que tout enfant a droit à une formation scolaire qui, complétant l'action de sa famille, concourt à son éducation et que les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Les parents doivent être associés à la scolarité de leurs enfants et c'est à l'école d'encourager cette démarche.

L'idée de coéducation implique que l'éducation ne peut reposer sur une institution seule, mais plutôt sur un ensemble social auquel les parents prennent part de manière active, participative, égale, ou du moins sans relation hiérarchique avec l'école, depuis la place qui

est la leur.

Une présentation aux parents, même succincte, des contenus disciplinaires et du travail attendu des élèves après l'école doit être effectuée dans nos ateliers pour les aider à mieux accompagner leur enfant. La barrière de la langue ne leur permet souvent pas de comprendre les activités scolaires ce qui contribue à les tenir à l'écart de l'école.

Le travail à la maison est un levier essentiel - particulièrement pour les plus éloignés du système scolaire comme les parents étrangers - et ce sujet doit être abordé dans toute programmation.

VRAI OU FAUX ?



1. Le travail scolaire s'effectue exclusivement pendant les heures de cours et il est interdit de demander à l'élève de travailler en dehors de l'école.
2. Le suivi du travail scolaire à la maison est sous la responsabilité et le contrôle du ou des professeurs, sans intervention des parents d'élèves.
3. Suivre et accompagner le travail scolaire de ses enfants est un facteur déterminant dans leur réussite scolaire.
4. Rencontrer le professeur de son enfant n'est pas indispensable si ses résultats sont bons et qu'il n'a pas de difficultés dans les apprentissages scolaires.
5. Dans une démarche de coéducation, les professeurs et les parents d'élèves œuvrent ensemble pour l'instruction des futurs citoyens de la République.

Quelques conseils

1. Proposer des couvertures illustrées de manuels scolaires qui vont permettre aux parents d'identifier les contenus des apprentissages des deux degrés : orthographe, littérature, géométrie, calcul, sciences de la vie et de la terre, histoire, géographie, enseignement moral et civique, mathématiques...
2. Choisir dans ces manuels des doubles-pages de sommaire pour montrer les contenus abordés avec les élèves. Varier les niveaux de classes et les disciplines.
3. Utiliser des reproductions de pages authentiques d'agendas, de carnets ou de cahiers de textes d'élèves faisant apparaître le travail à la maison demandé par les professeurs.
4. Profiter de l'activité sur le travail à la maison pour revisiter les emplois du temps des élèves et revoir les jours et l'organisation du temps à prévoir pour les devoirs - mercredi, week-end...
5. Rappeler que dans le 1er degré, un enseignant ne doit pas donner de travail écrit à faire en dehors de la classe. Les devoirs à la maison peuvent être une lecture, une recherche ou des leçons à apprendre. Il n'y a pas de restriction particulière dans le 2nd degré.
6. Dans le premier degré, faire présenter en détail les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) - qui constituent une aide au travail personnel pour les élèves rencontrant des difficultés, par exemple pour les allophones récemment arrivés - par un professeur référent en charge d'APC.
7. Dans le second degré, faire intervenir un référent de l'*Aide Personnalisée, du Soutien et approfondissement en Français et en Mathématiques ou de Devoirs faits* proposé aux élèves volontaires, pour présenter ces dispositifs et répondre aux questions des parents (conditions, inscription...).
8. Interpréter des saynètes parent-professeur - à partir de bulletins authentiques anonymisés - sous la forme de jeu de rôle avec, si nécessaire, des dialogues écrits et préparés, les parents de l'atelier prenant alternativement la posture de parent et d'enseignant.

PROPOSITION PÉDAGOGIQUE :

Les apprentissages scolaires

EXPLORATION



- Connaître les objectifs d'apprentissage de l'école maternelle.
- Discuter des représentations possibles des parents concernant la maternelle. Rappeler qu'elle constitue la première étape de la scolarité obligatoire.
- Présenter un domaine du programme officiel, par exemple : « Construire les premiers outils pour structurer sa pensée ». Illustrer par des exemples de contenus visant l'objectif d'acquisition : première compréhension des nombres et des outils mathématiques.

Interroger sur les disciplines et leurs déclinaisons en élémentaire.

A1.1/RE-3

- Présenter des manuels de disciplines différentes utilisés dans l'école où se déroule l'atelier. (FICHE 3/F)

A1/RO-2

- Rechercher avec les parents les déclinaisons de chaque discipline :
 - français : grammaire, lecture, conjugaison, orthographe, expression écrite, littérature...
 - mathématiques : géométrie, calcul mental, résolution de problèmes...



- histoire-géographie : découverte du monde, enseignement moral et civique...
- langues vivantes : anglais, allemand, espagnol.

Identifier les différentes situations pédagogiques de la classe.

- Expliquer comment se déroule une leçon et quelles sont les étapes du travail demandé par les enseignants aux élèves (recherche, répétition, mémorisation) et l'organisation qui en découle (frontale, en groupes...).

APPROPRIATION



Détailler les programmes de l'école maternelle.

- Décrire d'autres objectifs comme « Construire le nombre pour exprimer les quantités - Savoir nommer quelques formes planes. »
- Aborder les autres domaines du programme officiel. Les illustrer par certains objectifs comme « Manipuler les syllabes - Se déplacer avec aisance dans des environnements variés... »
- Montrer ce que l'élève va aussi apprendre sur son rôle d'élève, la vie en société, le vivre ensemble, la coopération avec les autres... (FICHE 5/F-EVALUATION 1)

Prendre connaissance des programmes de l'élémentaire.

- Se rendre dans la salle informatique pour accéder aux programmes officiels de l'école élémentaire à partir du site Internet du ministère. (FICHE 5/D)
- Détailler les contenus que les élèves vont aborder dans les différentes disciplines. (FICHE 5/F-EVALUATION 2)

Rappeler les principales missions de l'Éducation nationale.



- Évoquer les objectifs majeurs de l'école : formation du futur citoyen, éducation, instruction et épanouissement personnel (cf. Code de l'éducation).
- Questionner les participants sur leur ressenti de ces objectifs. Certains domaines leur paraissent-ils suffisamment abordés au cours de la scolarité ?

Prendre en compte l'importance de l'assiduité dans les apprentissages.



- Comprendre la notion d'assiduité.
- Rappeler le caractère obligatoire et gratuit de l'école de 3 ans à 16 ans
- Échanger avec les parents sur les conséquences de l'absence d'un élève pendant une journée, deux jours...

AZ/RO

Marie LAPARADE-
Dominique LEVET/
Référentiel OEPRE 1er
degré - 2020
Séquence 5 -
Les apprentissages
scolaires - B/Activités -
CAFOC Créteil - Eduscol

Aborder les valeurs républicaines

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- › Identifier les valeurs républicaines à transmettre aux participants
- › Accompagner la présentation et la transmission des valeurs de la République
- › Montrer l'impact de leur mise en œuvre dans la société française.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'explicitation des valeurs républicaines et leur impact dans la société française constitue l'un des trois objectifs des ateliers OEPRE. Dans chaque séquence, elles doivent pouvoir être identifiées par les professeurs et formateurs en lien avec les sujets sur l'école et non comme des thématiques spécifiques.

Il ne s'agit pas ici de proposer des cours d'histoire sur des sujets tels que la démocratie ou la laïcité mais plutôt de les faire apparaître dans le contexte des activités mises en œuvre avec les participants.

Nombre de ces valeurs de la république doivent pouvoir prendre place dans nos propositions pédagogiques centrées sur l'école : le droit à l'instruction, l'égalité femme-homme et fille-garçon, la fraternité et le vivre ensemble, la démocratie, le droit de vote, la laïcité et le droit aux croyances religieuses mais aussi à la non-croyance, la liberté d'opinion, d'expression et

d'éducation dans le cadre républicain, la gratuité de l'enseignement...

Les contenus de l'école offrent des espaces qui permettent de contextualiser ces valeurs et de les aborder tout au long d'une programmation annuelle.

Transmettre la connaissance de ces valeurs - des parents étrangers pouvant en méconnaître certaines - et en préciser les contenus ne peuvent que les aider à comprendre leur mise en œuvre dans la société et à se les approprier dans les usages sociaux de la vie quotidienne. Rappelons que les parents de nos ateliers peuvent déjà partager certaines voire toutes nos valeurs républicaines.



VRAI OU FAUX ?

1. Les sujets comme la démocratie ou la laïcité sont présentés sous la forme de cours pour transmettre l'essentiel de ces connaissances aux parents.
2. Seules les trois valeurs républicaines de la devise française - Liberté, Egalité, Fraternité - doivent être abordées dans les ateliers. D'autres, comme l'égalité fille-garçon ou le vivre-ensemble, peuvent ne pas l'être.
3. Toutes les valeurs républicaines sont abordées dans le contexte des activités sur les contenus de l'école.
4. Les valeurs des parents étrangers qui participent aux ateliers OEPRE sont toujours différentes de celles des parents d'élèves français.

Quelques conseils

1. S'appuyer sur les connaissances des parents est essentiel pour aborder un sujet lié aux valeurs républicaines lors d'une séance. C'est une pratique qui encourage la prise de parole des participants et permet de désamorcer certains thèmes éventuellement épineux comme la mixité à l'école et l'égalité fille-garçon.
2. S'agissant d'une thématique comme le droit de vote, transmettre de manière adaptée au niveau linguistique des participants les informations indispensables. Indiquer utilement aux parents qui peut voter ou pas lors d'élections se déroulant en France. Préciser que depuis 1992, les résidents étrangers originaires de pays de l'Union européenne ont le droit de voter - et même de se présenter - aux élections européennes et municipales en vertu de leur citoyenneté européenne, au contraire des ressortissants d'autres régions du monde. Rappeler que dans le monde du travail, les étrangers de toutes origines peuvent voter pour élire leurs représentants aux élections prud'homales. De même, il est important de souligner que - dans le domaine de la scolarité - tout parent d'élève étranger peut se présenter et voter aux élections des représentants de parents d'élève.
3. Concernant la laïcité à l'école publique, rappeler que la loi du 15 mars 2004 interdit le port de signes et de tenues par

lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse. Indiquer qu'elle précise également que *les personnels ont un devoir strict de neutralité et ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leur fonction*. Mentionner que les parents d'élèves - qui sont des adultes par définition au contraire des élèves - peuvent participer à la vie de l'école : entretien avec un professeur, participation à un conseil de classe, à un atelier OEPRE, en portant des signes religieux même visibles autorisés par la République française.

PROPOSITION PÉDAGOGIQUE :

Les élections de parents d'élèves

DÉCOUVERTE



- ▶ Définir ce qu'est un vote et son importance dans une démocratie.
- Interroger les parents sur leur connaissance du sujet. Avez-vous déjà voté auparavant ? A l'école primaire ? Comment se déroule une élection ? Est-il important de voter ? Pourquoi ?
- ▶ Découvrir les contenus du règlement intérieur et les règles principales.
- Repérer les différentes parties du document et les thèmes importants.
- Questionner oralement les participants. Que savez-vous des règles du collège ? Qu'arrive-t-il si l'élève ne les respecte pas ? Dans quelles circonstances le parent peut-il être convoqué : commissions éducative et de régulation, conseil de discipline... ?

APPROPRIATION



- ▶ Comprendre le rôle du délégué de parents d'élèves et les modalités de l'élection pour pouvoir y participer.
- Identifier les modalités de l'élection. Observer le bureau de vote installé au collège et mettre les parents en situation.
- Préparer la visite éventuelle d'un délégué.
- Faire émerger des questions : que signifie le mot délégué ? Quel est son rôle ?
- Préciser la nature de la participation du délégué de parents aux conseils de classe, de discipline et d'administration (C.A.).

SÉANCE 1

3/ COMPRENDRE LE RÔLE DE DÉLÉGUÉS DE PARENTS

Entrée par un questionnaire.

Activités collectives. Avez-vous déjà voté auparavant ? Comment se déroule une élection ? Est-ce important de voter ? Pour quelles raisons ? Dans quelles instances les étrangers peuvent-ils voter en France ? Qu'est-ce qu'un délégué de parents d'élèves ? Connaissez-vous ceux du collège ? Les avez-vous déjà rencontrés ? A quelles occasions ? Quel est leur rôle ?

L'intervenant reprend les différentes réponses données pour préciser les élections auxquelles les étrangers peuvent participer : syndicales, associatives, professionnelles, à la sécurité sociale, aux prud'hommes et assemblées d'OPHLM, de délégués de parents d'élèves. Le professeur précise le rôle du délégué (participation au conseil d'administration, lien avec les parents...).

SÉANCE 2

3/ COMPRENDRE LE RÔLE DES DÉLÉGUÉS DE PARENTS

Supports et matériel : profession de foi, bulletins, listes des représentants, fiche expliquant les modalités de vote

Observation des documents liés au vote.

Activités en binômes (DE+DO). Les DE recherchent des informations saillantes : titres, dessins, certains mots comme vote, élections... Les DO lisent les documents et se font expliquer les expressions inconnues. L'intervenant reprend l'ensemble du vocabulaire spécifique : profession de foi, liste, scrutin, urne, bulletin, isoloir, vote nul... et les modalités de l'élection.

Activités collectives. Les parents se déplacent dans le lieu où le vote des délégués est organisé afin d'observer l'organisation de la salle (urne, isoloir, bulletins).

La visite d'un délégué est prévue lors d'une séance suivante.

Activités collectives. Les participants réfléchissent aux questions qu'ils souhaiteraient poser au délégué. Celles-ci sont ensuite listées par l'intervenant.

Marie LAPARADE-Dominique LEVET/
Référentiel OEPRE 2nd degré - 2020
Séquence 7 : Participation à la vie du
collège - Activités et Déroulement -
CAFOC Créteil - Eduscol

Organiser la visite de professionnels

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- › Encourager les intervenants à inviter des acteurs de la vie scolaire ou de l'environnement territorial
- › Enrichir les contenus proposés dans l'atelier
- › Faciliter les rencontres futures des parents avec des professionnels dans le cadre scolaire

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le suivi de la scolarité implique la connaissance des codes de l'école, des contenus de l'enseignement et des rencontres avec les acteurs de l'institution au quotidien. Inviter les professionnels d'une école, d'un collège ou d'un lycée à participer ponctuellement à l'atelier pour échanger et communiquer sur leur travail semble essentiel pour aider les parents à accompagner la scolarité de leur enfant. Ils apportent des informations authentiques dont l'animateur n'est pas toujours en connaissance et qu'il pourra exploiter pédagogiquement ultérieurement.

L'entretien avec le professionnel permet également de travailler la langue à l'oral et à l'écrit. Les parents de l'atelier qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue française vont devoir se familiariser avec le sujet de la séance. Pour favoriser une meilleure compréhension des échanges lors de la rencontre, un travail de recherche d'informations dans les documents écrits de l'établissement et d'explicitation du vocabulaire attendu est proposé en amont de la visite par le professeur ou le formateur.

Chaque invité possède une spécificité professionnelle qui fera découvrir un des aspects de la vie d'une école ou d'un établissement scolaire : responsabilité générale pour le directeur, principal ou proviseur, aides financières aux familles pour l'intendant, contenus pédagogiques pour les professeurs, vie scolaire pour le Conseiller Principal d'Education, encadrement médico-social pour l'assistante sociale et l'infirmière...

La rencontre aide les participants à mieux identifier leurs interlocuteurs et à faciliter un futur rendez-vous autonome. Les regards et représentations des uns et des autres vont évoluer, les parents et professionnels se retrouvant en dehors de toute situation conflictuelle, dans l'unique but d'informer et d'échanger.

Ces mises en situation réelles donnent aux parents de la confiance en eux et développent leur capacité à communiquer avec un intervenant qu'ils n'auraient peut-être pas osé contacter seuls.

VRAI OU FAUX ?

1. On ne peut pas faire intervenir une professionnelle de l'école ou de l'établissement scolaire telle qu'une infirmière, une assistante sociale ou une psychologue de l'éducation nationale dans un atelier OEPRE car elle ne saura pas communiquer avec des parents étrangers dont certains sont non francophones.
2. Une rencontre avec un professionnel est l'occasion d'approfondir une ou plusieurs thématiques qui concernent les parents heureux de pouvoir interroger les visiteurs.
3. La vie et les codes de l'école se transmettent aussi lors de ces rencontres avec les professionnels habilités à parler de leur domaine de spécialisation.
4. Lors de la visite d'un professionnel, les parents ne peuvent poser que les questions qui ont été préparées auparavant, les interrogations non prévues sont interdites.
5. Les enregistrements des échanges avec les professionnels dans l'atelier ne sont pas tolérés.



Quelques conseils

1. Présenter le rôle et la fonction du professionnel aux parents avant la rencontre.
2. Faire préparer par les parents les questions qu'ils souhaitent poser lors de la visite. Ce travail préliminaire permet de réviser la forme interrogative - vocabulaire, syntaxe et prosodie - compétence qu'il est indispensable de maîtriser dans de nombreuses situations de communication. Le travail effectué dans l'atelier est toujours réinvesti dans les activités habituelles du quotidien.
3. Sensibiliser le professionnel aux difficultés de compréhension du public. Lui demander de contrôler la vitesse de son élocution et de vérifier qu'il a bien été compris pour éventuellement reformuler ou répéter.
4. Encourager les parents à ne pas rester dans un rapport passif - de type descendant - pendant les échanges et à être acteurs dans cette rencontre qui doit être interactive au-delà des questions préparées et posées.
5. Enregistrer l'entretien avec le professionnel pour pouvoir l'exploiter ultérieurement, particulièrement avec les parents les plus débutants en langue française.
6. Vérifier la compréhension des informations transmises en reprenant les propos enregistrés et proposer des activités de compréhension orale sous des formes diverses : questionnaire à choix multiple (QCM), affirmations vraies/fausses, résumé des informations, élaboration d'une fiche récapitulative...

PROPOSITION PÉDAGOGIQUE :

Présentation du parcours éducatif de santé de l'élève



parcours éducatif de santé

Pour un environnement scolaire protecteur, une prévention des risques et une responsabilisation des élèves sur leur santé.

→ À l'école, au collège et au lycée.

Pour le plaisir de se sentir bien dans son établissement et sa vie

APPRENDRE	PRATIQUER	RENCONTRER
 <p>À connaître et comprendre ce qui est bon pour sa santé.</p>	 <p>Participer à des actions d'information, de prévention et aux dépistages qui sont proposés.</p>	 <p>Des professionnels/les de la santé : infirmier/e, médecin, pharmacien/ne, assistant/e social/e, psychologue...</p>
 <p>À identifier les personnes-ressources dans son environnement proche pour être écouter, conseiller et aider.</p>	 <p>Adopter des comportements bénéfiques à sa santé.</p>	 <p>Des membres d'associations qui agissent dans le domaine de la santé : ELA, Virades de l'espoir, Téléthon, ...</p>
 <p>À respecter la santé des autres.</p>	 <p>S'engager dans les projets du CESC et/ou du CVC, CVL.</p>	
 <p>À pratiquer les gestes qui sauvent.</p>		

Le parcours éducatif de santé, porté par des professionnels de santé, de service social et des psychologues de l'éducation nationale dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) mobilise l'ensemble de la communauté éducative, dont les familles. Il peut être présenté aux parents par un de ses référents dans le cadre de l'atelier OEPRE.

S'appuyer sur les langues premières

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- › Faciliter la prise de parole des parents participants
- › Valoriser les langues des intervenants
- › S'appuyer sur la grammaire des langues des parents dans l'apprentissage du français

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Toute langue possède une organisation générale, des règles établies, des régularités phonologiques, syntaxiques, grammaticales. Plus de 50 % des habitants de la planète parlent au moins deux langues différentes au quotidien. Les parents allophones des ateliers possèdent des connaissances dans ce domaine rarement exploitées au cours de l'apprentissage du français. Un passage par leurs langues et grammaires premières augmente les facultés d'observation et d'analyse et favorise ainsi la compréhension et la transmission de la grammaire et de la langue françaises.

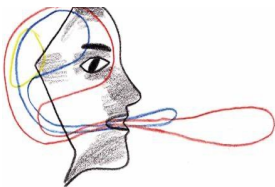
On peut, dans le cadre d'une activité, demander aux parents de présenter le fonctionnement de points simples dans leur langue - comme le genre, le nombre, l'interrogation, la négation, l'ordre des mots dans la phrase, l'usage du pronom personnel, l'expression du temps - et comparer avec le français. Cette activité s'effectue facilement pour le plus grand bénéfice de l'acquisition de notre langue. Cette mise en lumière des langues premières des apprenants valorise leurs connaissances et renforce l'estime d'eux-mêmes.

Du côté des professeurs et des formateurs, des blocages demeurent par peur de parasiter l'apprentissage de la langue-cible ou par crainte de s'aventurer dans un domaine souvent méconnu, celui des alphabets et des L1 des apprenants. Pourtant tous ceux qui s'engagent dans la démarche louent les bienfaits de ces pratiques plurilingues et témoignent du déclenchement de la parole chez certains participants habituellement réservés à l'oral dès lors qu'ils communiquent sur leur langue.

Pour accompagner cette démarche auprès des intervenants OEPRE, le groupe de linguistes du projet Langues et Grammaires du Monde dans l'Espace Francophone - lgidf.cnrs.fr soutenu par le CNRS et la Délégation générale à la langue française et aux langues de France du ministère de la Culture - propose des informations et des outils en libre accès sur les langues de beaucoup de participants à nos ateliers.

VRAI OU FAUX ?

1. Valoriser les langues des participants à un atelier ne peut qu'apporter de la confusion et de la complexité dans l'apprentissage du français.
2. Comparer la grammaire de langues différentes complexifie la compréhension de la grammaire de la langue-cible.
3. Mettre en évidence et communiquer sur le fonctionnement d'une organisation grammaticale simple comme le genre, le nombre, l'ordre des mots dans sa langue maternelle facilite l'apprentissage de ce même fonctionnement dans une langue que l'on apprend.
4. Dans le monde entier, le monolinguisme est la norme ; le plurilinguisme est l'exception.
5. Une personne qui s'exprime dans plusieurs langues est considérée comme plurilingue.



Quelques conseils

1. Décider de mener un exercice de grammaire contrastive déterminé dans le contexte de l'activité travaillée. Par exemple, lors d'une séance consacrée à *Une journée à l'école*, partir de la phrase choisie *Mon fils ne mange pas à la cantine* pour présenter la construction de la forme négative en français et faire témoigner chaque parent sur cette forme dans sa langue. L'activité permet de véritables moments d'échanges entre les participants. L'intervenant consulte en amont la centaine de fiches-langues du projet LGMEF et recherche comment s'exprime la négation dans les langues des parents de son atelier.
2. Pour encourager les professeurs et formateurs d'OEPRE à découvrir les outils et publications de structures reconnues et soutenues par différents ministères et institutions, et engagées dans une démarche de valorisation des langues premières des allophones, enfants, adolescents et adultes, voici quelques partenaires et sites choisis :

→ Bilingues et Plus -

bilinguesetplus.org - a publié le *Guide de la Semaine des langues !* avec des propositions d'activités et un fascicule *Bienvenue, quelques mots pour le dire* en mandarin, peul, roumain, serbo-croate, tamoul, turc, ukrainien, wolof...

→ L'Association Familles

Langues Cultures (AFaLAC)
- famillelanguescultures.com - propose différentes activités dont des énigmes autour de langues connues ou rares pour réfléchir collectivement et comprendre la grammaire en s'amusant.

→ L'Association pour le Développement et l'Enseignement Bi/plurilingue

(ADEB) - adeb-asso.org - propose l'organisation, parfois dans le cadre de projets d'établissement, de sessions d'information, de

formation d'enseignants et l'organisation de journées d'étude et de colloques sur la didactique des langues, l'enseignement bi-/plurilingue et les politiques linguistiques.

→ Le Cadre de Référence pour les Approches Plurielles

(CARAP) - carap.ecml.
at - propose des approches didactiques - l'Éveil aux langues, la Didactique intégrée, l'Intercompréhension entre langues parentes et l'Approches

interculturelles - reposant sur des activités incluant plusieurs variétés linguistiques et culturelles, des outils, descripteurs et matériaux dans diverses langues.

PROPOSITION PÉDAGOGIQUE :

La forme négative dans plusieurs langues

Beaucoup de langues utilisent un seul marqueur de négation pouvant se manifester de différentes façons :

- mot négatif indépendant placé à gauche du verbe, par exemple en **afar, bosniaque-croate-monténégrin-serbe (BCMS), mandarin, géorgien, grec, kriol, pashto, romani, ourdou, hindi, arabe, berbère, vietnamien, langues slaves et romanes, ou en hébreu,**
- une particule préverbale (**coréen**) ;
- un préfixe verbal négatif (**kurde, persan, tchèque, arménien** : LVIII) ;

ARMENIEN OCCIDENTAL

(LVIII) a. <i>Yereg ays kirke gartatsi</i> hier ce livre ai.lu	<i>Hier, j'ai lu ce livre.</i>
b. <i>Ays kirke ch-gartatsi</i> ce livre NEG-lire.AOR.1SG	<i>Je n'ai pas lu ce livre.</i>

- un suffixe négatif sur le verbe (**japonais, manjaku, népali, tamoul, turc, wolof, tibétain** : LIX) ou sur l'auxiliaire (**wolof** : LIX)

TIBETAIN

(lix) a. <i>Tänzin phé-la lép-yore'</i> Tenzin Tibet-à arriver.passé	<i>Tenzin est arrivé au Tibet.</i>
b. <i>Tänzin phé-la lép-yo-ma-re'</i> Tenzin Tibet-à arriver.passé+neg	<i>Tenzin n'est pas arrivé au Tibet</i>

WOLOF

(lix) <i>xale yi d(i) -oon-u-fiu leek.</i> enfant les auxiliaire-passe-neg-3pl manger	<i>Les enfants ne mangeaient pas.</i>
--	---------------------------------------

- une forme spécifiquement négative de verbe (comme en **turc** : lxi) ou d'auxiliaire (comme en **soninké** : lxii) :

TURC

(lxi) a. <i>Hasta-yim.</i> malade-1sg	<i>Je suis malade.</i>
b. <i>Hasta deñil -im.</i> malade ne.pas.être -1sg	<i>Je ne suis pas malade.</i>

SONINKÉ

(lxii) a. <i>Hàrén ná</i> <i>âne inaccompli.affirmatif</i>	<i>qáarü-nú</i> crier-gerondif	<i>L'âne crie.</i>
b. <i>Hàrén nã</i> <i>âne inaccompli.négatif</i>	<i>qáarü-nú</i> crier-gerondif	<i>L'âne ne crie pas.</i>

La forme négative, extrait de *Français et langues du monde : comparaison et apprentissage* - Anne ZRIBI-HERTZ/Elena SOARE/Dominique LEVET/Hachette FLE 2021

OBJECTIFS
PÉDAGOGIQUES

- › Faire découvrir aux parents l'environnement d'une école ou d'un établissement scolaire
- › Créer des liens avec les structures de proximité : maison de quartier, association, centre social...
- › Faire connaître l'atelier OEPRE à des acteurs sociaux extérieurs à l'Ecole

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le cœur de l'atelier OEPRE se situe dans l'école, le collège ou le lycée dans lequel il se déroule mais le faire sortir de son espace habituel est nécessaire à l'enrichissement de ses contenus et de ses expériences pour ainsi le rendre plus vivant et intéressant.

Avec l'accord des professeurs, des directeurs et chefs d'établissement, les parents de l'atelier rencontrent des groupes d'élèves en assistant à des séances d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ou groupes de niveaux, voire même à des cours de dispositifs comme les Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) ou de classes ordinaires. Les expérimentations de ce type déjà menées montrent les aspects positifs de la démarche, tant pour les participants à l'atelier qui sont sensibles au travail fourni par les enseignants que pour les professeurs avec les parents d'élèves avec qui ils entrent véritablement en contact.

Cette expérience fait souvent évoluer les représentations de chacun et provoque des échanges essentiels sur la prise en charge des jeunes que ce soit dans la réalité scolaire ou familiale. La démarche

nécessite au préalable une confiance réciproque indispensable et constitue un gain important en terme d'amélioration du climat scolaire et de coéducation.

L'atelier OEPRE représente un élément important dans le maillage du territoire puisque grâce à lui, on peut créer des liens étroits avec des partenaires de proximité, institutionnels ou non, souvent méconnus.

Selon le territoire, citadin ou rural, de centre-ville ou de banlieue, les intervenants ont la possibilité de se rapprocher de partenaires différents - de services municipaux (parentalité, éducation) engagés dans un Programme de Réussite Educative (PRE), de services sociaux comme la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui mène des actions en direction des parents dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) ou du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), et de Maisons de quartier ou d'associations qui organisent nombre d'actions en direction des parents, comme des cours d'alphabétisation et de langue, des activités parents-enfants ou des ateliers numériques, culturels ou artistiques.

VRAI OU FAUX ?



1. Les parents qui participent à un atelier OEPRE sont autorisés à se réunir dans une salle d'école, de collège ou de lycée mais ne doivent à aucun moment sortir de cet espace dédié.
2. Une école ou un établissement scolaire ne peut accueillir de référents de structure de proximité ou d'association.
3. Les intervenants ont toutes latitudes pour organiser des visites et des sorties, sous couvert de l'inspecteur de l'éducation nationale si l'atelier se déroule dans une école ou du chef d'établissement s'il est implanté dans un collège ou un lycée.
4. OEPRE s'inscrit dans une démarche de coéducation avec d'autres dispositifs comme Espace-Parent, Ecole ouverte, Café des parents et permet de mener une réflexion sur les conditions d'accueil de l'espace et sur la communication en direction des familles.

Quelques conseils

1. Sortir de l'atelier pour se rendre dans des espaces comme la salle des maîtres, la cantine, la salle réservée au sport, la bibliothèque, l'infirmerie, la vie scolaire, les bureaux de l'administration, la salle informatique...et rencontrer les professionnels qui y travaillent.
2. Proposer à une direction l'organisation de visite de binômes de parents de l'atelier dans des dispositifs ou classes, avec l'accord des professeurs concernés. Expérimenter par une première visite, procéder à l'évaluation avant de poursuivre l'expérience.
3. Visiter une structure de proximité avec une direction de maison de quartier, d'association, de centre social qui présente aux parents de l'atelier les actions mises en place dans sa structure en direction des enfants, des adolescents, des parents. Préciser les conditions de participation à celles-ci pour que chacun puisse s'y inscrire de manière autonome éventuellement.
4. Préparer une sortie culturelle dans sa ville ou à proximité, en partenariat avec une bibliothèque, une ludothèque, un espace socio-culturel, un théâtre, un cinéma, une association...
5. Nouer des contacts avec des référents de services municipaux et sociaux pour organiser la présentation des services proposés au public, les jours et horaires d'ouverture des structures, les conditions éventuelles pour bénéficier des actions existantes...
6. Organiser une fête autour des langues étrangères, parlées par les parents de l'atelier, par les élèves allophones d'une UPE2A ou d'un module Français Langue Seconde/Français Langue Etrangère, apprises par tous les élèves et parlées ou écrites par les adultes intervenants dans l'école ou l'établissement. Cette

PROPOSITION PÉDAGOGIQUE :

Lieux culturels et structures sociales de proximité

1/ CONNAÎTRE LES LIEUX CULTURELS ET SPORTIFS DE LA VILLE

*Support et matériel :
plaquettes, guides, photos*

Entrée par un questionnaire.

Activités collectives.
Connaissez-vous les lieux culturels de votre quartier ou de la ville ? Etes-vous déjà allés dans un théâtre, au cinéma, à la bibliothèque, dans un centre de loisirs, culturel, un club, une ludothèque ? Quelles sont les associations sportives proches ? Le formateur reprend toutes les informations et les liste au tableau. Il propose des plaquettes ou guides.

Activités en petits groupes.
Les parents associent chaque plaquette à une structure de la liste et identifient, avec l'aide du formateur, celles qu'ils ne connaissent pas. Ils situent l'ensemble des lieux sur un plan de la ville et expliquent près de quels endroits connus ils se trouvent.

2/ FRÉQUENTER LES STRUCTURES SOCIALES DE PROXIMITÉ

Entrée par un questionnaire.

Activités collectives. Savez-vous qu'il existe des structures de quartier (centre social, maison de quartier, association...) proposant des actions aux habitants ? En connaissez-vous ? Y êtes-vous déjà allés ?

Activités en petits groupes.
En s'aidant des plaquettes, les parents repèrent le noms des structures, identifient celles dans lesquelles ils sont inscrits et, le cas échéant, les localisent dans la ville.

Marie LAPARADE-Dominique LEVET
Référentiel OEPRE 1er degré - 2020, Séquence 10 Autour de l'école - CAFOC Créteil - Eduscol

action dans laquelle les locuteurs présenteraient les principales caractéristiques de leur langue peut s'inscrire dans le cadre de la Semaine des Langues organisée par l'Education nationale qui se déroule chaque année au printemps.

Les réponses aux VRAI/FAUX

Thème 1

1. Faux 2. Faux : trois années de participation à l'atelier possibles 3. Vrai 4. Vrai 5. Faux

Thème 2

1. Faux 2. Faux 3. Vrai 4. Vrai

Thème 3

1. Faux 2. Faux 3. Faux 4. Faux 5. Faux 6. Faux

Thème 4

1. Faux 2. Faux 3. Vrai 4. Faux

Thème 5

1. Faux 2. Faux 3. Vrai 4. Faux

Thème 6

1. Faux 2. Faux 3. Vrai 4. Faux 5. Vrai

Thème 7

1. Faux 2. Faux 3. Vrai 4. Faux

Thème 8


1. Faux 2. Vrai 3. Vrai 4. Faux 5. Faux

Thème 9

1. Faux 2. Faux 3. Vrai 4. Faux 5. Vrai

Thème 10

1. Faux 2. Faux 3. Vrai 4. Vrai



Un guide pédagogique pour
les intervenants des ateliers
OEPRE, professeurs et
formateurs linguistiques.

